

Appel d'offre LRFPS N° 2019 – 9149239– Pour la revue analytique du fonctionnement et des performances des RESEAUX DE PERINATOLOGIE des villes de Yaounde et Douala.

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance au Cameroun – UNICEF – lance un appel à proposition auprès des institutions et cabinets spécialisées dans le domaine de la santé et régulièrement établies au Cameroun, Pour la revue analytique du fonctionnement et des performances des RESEAUX DE PERINATOLOGIE des villes de Yaounde et Douala.

Les dossiers d'appels d'offres sont disponibles à compter du 27 mai 2019 au niveau du bureau central de l'UNICEF Yaoundé, du sous bureau de l'UNICEF Douala, aux adresses suivantes:

UNICEF – Yaoundé

Boulevard de l'URSS

BP 1181 Yaoundé

Tel : 222505400

Rue 1801 Quartier Bastos

UNICEF Douala

Mobile Koumassi

Tel : 656971100

La date limite de dépôt des offres est fixée au : **10 Juin 2019 à 17 heures** au bureau de l'UNICEF Yaounde.

DEMANDE DE PROPOSITION NUM :RFP/HCR/CMR/YDE/004/2019asn POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE POUR LA FLOTTE AUTOMOBILE ET MOTOS DU HCR

1. Objet

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) recherche les Sociétés et Entreprises légalement installées au Cameroun et spécialisées dans la :

2. Fourniture des services d'assurance

Les fournisseurs intéressés sont invités à soumettre leurs offres en vue de la signature d'un accord-cadre pendant une période initiale de 24 mois avec une possibilité d'extension pour une année supplémentaire pour la fourniture des services d'assurance pour la flotte automobile et motos du HCR Cameroun.

3. Dossier d'invitation à soumissionner

Les documents de cet appel d'offres peuvent être obtenus gratuitement en envoyant un message avec les sujets ci-dessous à l'adresse électronique :

Cmryasup@unhcr.org ou en passant retirer des copies imprimés aux bureaux du HCR à Yaoundé, Douala, Bertoua, Maroua, Meiganga et Batouri en précisant la référence reprise ci-dessous:

((RFP/HCR/CMR/YDE/004/2019asn fourniture des services

*d'assurance pour la flotte automobile et motos du HCR
(Cameroun))*

**La date limite de dépôt des soumissions : 15/05/2019 A
17 HEURES**

**AVIS DE SOLLICITATION A
MANIFESTATION D'INTERET
N°005/ASMI/MINPOSTEL/UGF/PRST
IC/SPM/2019 DU 29 JANVIER
2019 pour la sélection d'un
consultant en appui à la mise
en place des mécanismes
pérennes de suivi et de
contrôle de l'exécution des
cahiers de charges des
opérateurs**

1. Contexte

La loi n°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et ses modificatifs subséquents a réaffirmé la réforme du secteur préalablement marquée par une restructuration et une privatisation. Cette

réforme a marqué l'ouverture à la concurrence du secteur des télécommunications au Cameroun. Ceci s'est traduit par le désengagement de l'Etat vis à vis du secteur productif des télécommunications à travers la séparation des activités d'exploitation, de supervision, de réglementation et de régulation. Ainsi,

- le Ministère des Postes et Télécommunications d'une part, veille à la mise en œuvre de la politique sectorielle des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication et d'autre part, élabore et met en œuvre la politique de sécurité des communications électroniques et des systèmes d'information;
- l'ART assure pour le compte de l'Etat, la régulation, le contrôle et le suivi des activités des opérateurs et exploitants du secteur des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication. Elle veille également au respect du principe d'égalité de traitement des usagers dans toutes les entreprises de communications électroniques ;
- l'ANTIC quant-à-elle, a pour mission de promouvoir et de suivre l'action gouvernementale dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- l'exploitation des réseaux en vue de la fourniture des services de télécommunications est assurée par les opérateurs.

Les titres d'exploitation délivrés aux opérateurs sont assortis de cahiers de charges dont l'ART assure le suivi et le contrôle de l'exécution, sous la supervision du MINPOSTEL.

Les conventions de concession signées avec les opérateurs de téléphonie prévoient que « L'Agence assure le suivi et le contrôle de l'exécution des cahiers des charges des opérateurs ».

Il convient tout de même de relever, malgré les dispositions juridiques sus-énoncées, des insuffisances

préjudiciables sont observées quant à la mise en oeuvre des cahiers de charges des opérateurs. Il s'agit, entre autres :

- de l'insuffisance dans l'identification des abonnés ;
- des plaintes à répétition des abonnés qui restent non résolues ;
- de l'insuffisance d'une concurrence saine dans le secteur ;
- des manquements en ce qui concerne la définition des marchés pertinents ;
- des manquements en matière de contrôle de l'utilisation des ressources rares ;
- des limites dans les mécanismes de contrôle de la collecte d'information pour l'application de la comptabilité analytique par les opérateurs ;
- les manquements en matière de qualité de service.

S'agissant de ce dernier point précisément, le Gouvernement a commandé un audit de la qualité des services de télécommunications au Cameroun. Cet audit a révélé notamment que les opérateurs ne respectaient pas les dispositions de leur cahier des charges et que la dégradation progressive de la qualité de service offert aux consommateurs par les opérateurs est imputable à l'absence de mécanismes pérennes de suivi et de contrôle de l'exécution des cahiers des charges.

Il s'avère donc nécessaire pour le Gouvernement de disposer d'outils permettant un suivi efficace et un contrôle de l'exécution des cahiers de charges des opérateurs.

2. Objet

L'objectif de cette étude est de mettre en place des mécanismes efficaces de suivi et de contrôle de l'exécution

des cahiers de charges des opérateurs.

De manière spécifique, il s'agira dans le cadre de cette étude :

- de faire un état des lieux et un diagnostic du suivi et du contrôle de l'exécution des cahiers des charges des opérateurs ;
- d'analyser les cahiers des charges des opérateurs pour d'une part, identifier les indicateurs pouvant faire l'objet d'un suivi à travers des outils pertinents, et d'autre part, relever les manquements éventuels des cahiers des charges et des procédures ;
- de proposer des mécanismes pertinents de suivi et de contrôle des cahiers de charge des opérateurs.

3. Financement

Financement de Projets d'Investissement

4. Remise des offres

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 22 février 2019 à 17 Heures (heure locale). Soit transmises électroniquement au courriel suivant :

pndp@pndp.org, pndpcameroun@yahoo.fr avec copie à atteyondobo@gmail.com

soit déposées en quatre (04) exemplaires à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sise au Rond-Point Bastos, sur la route conduisant à l'Ambassade de Côte d'Ivoire, au lieu-dit « pont dragage ». BP: 660 Yaoundé Cameroun, Tél : +237 222 21 36 64, Fax: + 237 222 21 36 63, Email : pndp@pndp.org. avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

N°005/ASMI/MINPOSTEL/UGF/PRSTIC/SPM/2019 DU 29 JANVIER 2019

Pour la sélection d'un Consultant en appui à la mise en place

des mécanismes pérennes de suivi et de contrôle de l'exécution des cahiers de charges des opérateurs ».

5. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Pour conduire à bien cette prestation, le Consultant sera un Cabinet ou un groupement de Cabinets présentant :

- une expérience professionnelle avérée d'au moins dix (10) en matière d'élaboration de suivi et du contrôle de l'exécution des cahiers de charges ;
- une expérience avérée permettant de dresser des états des lieux et le diagnostic du suivi et de l'évaluation des cahiers de charges des opérateurs;
- une compétence spécifique dans l'identification des indicateurs pouvant faire l'objet d'un suivi à travers des outils pertinents d'une part, et la relève des manquements éventuels d'autre part ;
- grande capacité à organiser un atelier de restitution des rapports finaux et des formations sur la prise en main des outils proposés.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables et du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale (Juillet 2016).

MÉTHODE DE SÉLECTION

Un Consultant sera choisi selon la de Méthode « Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) » du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)

de la Banque Mondiale (Juillet 2016) et la langue de travail est le français ou l'anglais.

Les Termes de Référence de cette étude sont disponibles dans le undb online. Ces Termes de Référence sont également disponibles en version PDF et peuvent être téléchargés sur le site internet du MINPOSTEL: «www.minpostel.gov.cm» ou retirés à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : de 8h00 à 17h, heures locales.

6. Renseignements complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : de 8h00 à 17h, heures locales.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à la même adresse.

YAOUNDE le 29 Janvier 2019
Le COORDONNATEUR NATIONAL
NGA MARIE MADELEINE

[Tous les appels d'offres](#)

**AVIS DE CONSULTATION
N°001/AC/CRB/CIPM/2019 DU**

23/01/2019 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE DE LUXE AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE REY- BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO- REY, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Rey-Bouba, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine de luxe avec accessoires pour le compte de la Commune de Rey-Bouba.

2. Consistance des prestations

Véhicule pick-up 4x4 double cabine de luxe avec accessoires.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de Trente Six Millions (36 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à un(01) mois.

5. Allotissement

Lot unique.

6. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

7. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget de la Commune de Rey-Bouba.

8. Consultation du dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré à la Commune Rey-Bouba, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 70 000 (soixante dix mille) francs CFA à la Recette Municipale de Rey-Bouba au titre des frais de dossier.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré à la Commune Rey-Bouba, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 70 000 (soixante dix mille) francs CFA à la Recette Municipale de Rey-Bouba au titre des frais de dossier.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2019 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Rey-Bouba, au plus tard le 12/02/2018 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante ;

**AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CRB/CIPM/2019 DU 23/01/2019 POUR
L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 DE
LUXE AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE REY-
BOUBA**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- 1) une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- 2) une copie légalisée du registre de commerce ;
- 3) une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- 4) une caution de soumission d'un montant de sept cent vingt mille (720 000) francs CFA et d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres ;
- 5) une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- 6) l'Attestation de non redevance ;
- 7) une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNRS ;
- 8) une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- 9) une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- 1) La soumission suivant le modèle fourni dans la présente

Consultation ;

2) Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé
les photos ;

3) Le bordereau descriptif et quantitatif ;

4) La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage,

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 720 000 (sept cent vingt mille) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune Rey-Bouba le 12/02/2019 à 15 heures précises dans la salle des actes de la Commune de Rey-Bouba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune Rey-Bouba procédera par la suite à la vérification de la

conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;

B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

C) élaboration d'un tableau des offres.

PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

– Absence d'une pièce administrative ;

– caractéristiques techniques du véhicule proposé non conforme aux prescriptions du 00 ;

– Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

– n'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels ;

– Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

– Présentation de l'offre

– Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;

– Service après-vente.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours (60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Rey-Bouba.

GAROUA le 21 Janvier 2019
Le MAIRE
DEWA MOHAMAN

Tous les appels d'offres

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CRB/CIPM/2019 DU
22/01/2019 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE
MATERNELLE DE DOBINGA,
COMMUNE DE REY-BOUBA,**

DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (En procédure d'urgence)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractante), lance un Appel d'offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle de Dobinga, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestation

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires-Etudes;
- Terrassement;
- Fondations ;
- Maçonnerie et élévation ;
- Charpente-Couverture-Plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture et revêtement;
- V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires.

5. Allotissement

Lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB/ Exercice 2019.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Rey-Bouba dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à Rey-Bouba dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public (recette municipale de Rey-Bouba) d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Rey-Bouba au

plus tard le 20/02/2019 à 12h00 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N'
003/AONO/CRB/CIPM/2019 du 22/01/2019 pour l'exécution des
travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole
Maternelle de Dobinga, Commune de Rey-Bouba, Département du
Mayo-Rey, Région du Nord.
(En Procédure d'Urgence)
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT»**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent mille francs CFA (500 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet...). conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 20/02/2019 à 15h00 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Rey-Bouba, dans la salle de ladite Commune, seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- absence d'une pièce du dossier administratif;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-conformité au model de DAO.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non

7	La capacité financière	Oui/Non
---	------------------------	---------

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui sera analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Rey-Bouba.

GAROUA le 21 Janvier 2019

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

Tous les appels d'offres

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 01/A0N0/C-**

DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MT TRIPHASE DE LA LOCALITE DE FAMWOUO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI

1. Objet

Le Maire de la Commune de Demdeng, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Demdeng, un Appel d'Offres National pour les travaux de renforcement du réseau électrique MT triphasé de la localité de FAMWOUO dans l'arrondissement de Djebem Département du Koung-khi.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- RENFORCEMENT MT TRIPHASE AERIENNE;
- PRESTATIONS DIVERSES.

3. Coût prévisionnel

L'ensemble des travaux est réparti en Un (01) lot unique et son coût prévisionnel toutes taxes comprises prévu dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de trente Millions quatre cent mille (30 400 000) Francs CFA comme suit ;

N°

DESIGNATION

MONTANT TTC

LOT UNIQUE

Construction du réseau électrique MT triphasé de la localité de FAMWOUO

Arrondissement de Djebem

30 400 000

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois(03) mois.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais Installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du Ministère de l'Eau et de l'Energie, exercice 2019

7. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de Demdeng Tél : 699 82 02 23/696 95 32 30.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Mairie de Demdeng, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de cinquante mille (50 000) francs CFA non remboursable au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée sous plis fermé et contre récépissé dans les Services de l'Autorité Contractante, à la Mairie de Demdeng, au plus tard le 27/02/2019 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention ;

« Appel d'Offres National ouvert N°01 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 du 28/01 /2019 pour les travaux de renforcement du réseau électrique MT triphasé de la localité de FAMWOUO dans l'arrondissement de Djebem, Département du Koungkhi. Région de l'Ouest. Financement : BIP 2019. Lot unique.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DÂO, d'un montant de six cent huit Mille (608 000) francs CFA, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré dans les trente (30) jours suivant la désignation de l'attributaire pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et au plus tard trente (30) jours après expiration du délai de validité des offres. Pour l'attributaire le cautionnement provisoire sera libéré dès la constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27/02/2019 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Koung-Khi, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Koung-khi sis au Carrefour Lycée (route stade). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

retenues.

Les offres seront ouvertes en un temps et évaluées en trois étapes.

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape ; Évaluation technique des offres administrativement conformes.

3ème étape ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres techniques ont été retenues.

13. Critères d'évaluation

– Principaux critères éliminatoires:

Pièces Administratives

a) Pièce administrative absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures.

b) Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;

c) Toute fausse déclaration ou mensongère relevée dans le dossier.

Offre Technique

a) Fausses déclarations ;

b) Pièces falsifiées ;

c) Dossier technique incomplet ;

d) Non existence de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

e) Non-respect de 23 critères au moins sur les 32 retenus ;

f) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas

abandonné un chantier au cours des trois (03) derniers exercices.

Offre Financière

- a) Absence d'une pièce de ce volume ;
- b) Absence d'un prix unitaire dans l'offre financière pour un poste où il est défini des quantités ;
- c) Absence d'un sous détail de prix.

14- Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires (2 critères) ;
- b) Références de l'entreprise (6 critères) ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser (5 critères) ;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise (8 critères) ;
- e) Proposition technique (6 critères) ;
- f) Rapport de visite de site illustratif (2 critères) ;
- g) Présentation de l'offre (2 critères) ;
- h) Capacité financière (1 critère).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 critères des 32 critères de qualification énumérés ci-dessous évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Demdeng Tél : 699 82 02 23/696 95 32 30.

Tous les appels d'offres

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/ASMI/PR/MINMAP/DRMAP- OU/DDMAP-BTOS/SPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 POUR LES ETUDES GEOTCHNIQUES DU SITE DEVANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DES BAMBOUTOS.

1. Contexte

Le délégué départemental des marchés publics des Bamboutos (représentant du maître d'ouvrage lance pour le compte de son institution, un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, à l'intention des bureaux d'études techniques spécialisées dans le domaine des études géotechniques, pour les études géotechniques du site devant abriter la délégation départementale des marchés publics des Bamboutos.

2. Participation et origine

La participation au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux bureaux d'études techniques spécialisés dans le domaine des études géotechniques installés au Cameroun.

3. Financement

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINMAP EXERCICE 2019

4. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé ou recommandée avec accusée de réception de la délégation départementale des marchés publics des bamboutos, à la montée du stade municipal, immeuble hôtel des finances de Mbouda, au plus tard le 13 février 2019 à 11 heures précises ;

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/ASMI/PR/MINMAP/DRMAP-OU/DDMAP-BTOS/SPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 POUR LES ETUDES GEOTCHNIQUES DU SITE DEVANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DES BAMBOUTOS.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS.

5. Critères d'évaluation

La commission analysera les offres techniques et les classera en fonction de :

Moyens en personnel (55 pts)

N°	RUBRIQUES			COTATION
A	PERSONNEL		note attribuée	55 points
1.1	Chef de mission			20 points
	FORMATION : Ingénieur Géotechnicien			

	Niveau	□BAC + 3 ou inscrit à l'ONIGC	□BAC + 3 Ingénieur inscrit à l'ONIGC	5 POINTS	
	Points	0	5		
1.2	expérience générale				
	Nombre d'année	□2	3□n□5	n□5	5points
	points	0	3	5	

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CIPM/2019 DU 16 JANVIER 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un Avis de Consultation relatif à l'acquisition d'un service de gardiennage des locaux et du personnel des Services Centraux du MINRESI.

2. Consistance des prestation

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les Termes de Référence (TDR) annexés au dossier de consultation.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de vingt millions (20 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre- vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises Camerounaises, exerçant dans le domaine de la sécurisation des bâtiments publics et autres, et légalement reconnues par les autorités compétentes.

6. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINRESI, exercice 2018, sur la ligne d'imputation: 53 19 259 01 390000 6188. Le coût prévisionnel de la prestation est de vingt millions (20 000 000) francs CFA.

7. Consultation du dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard le 14 Février 2019 à 14 heures et devra porter la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/MINRESI/CIPM/2019 DU 16 JANVIER 2019 RELATIF A
L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LES SERVICES
CENTRAUX DU MINRESI »*

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

10. Ouverture des plis

L'ouverture de plis se fera en une fois le 14 Février 2019 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : vérification des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

12. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINRESI, Service des Marchés (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 16 Janvier 2019

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

Tous les appels d'offres

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
00000226/AONO/MINEE/CMPM/18
Du 14 janvier 2019 POUR LA**

RÉALISATION DEUX MINI ADDUCTIONS EN EAU POTABLE À BATOTCHA ET BAWANG, ARRONDISSEMENT DE PENKA- MICHEL, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : Compte d'Affectation Spécial (CAS) du MINEE, exercice 2018

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Compte d'Affectation Spécial (CAS) du MINEE, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation deux mini adductions en eau potable à Batotcha et Bawang, arrondissement de Penka-Michel, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestation

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

MINI AEP de Bawang :

Installation du chantier et mobilisation, travaux préparatoires

Étude hydrogéologique, Plan Topographique (incluant le profil en long et les courbes de niveau) ;

Aménagement d'un captage de source ;
La réalisation d'un réseau d'adduction de ml ;
La construction d'un réservoir circulaire semi-enterré de 20 m³ ;
La construction d'un réseau de distribution de ml ;
La Construction de bornes fontaines à deux robinets avec compteur ;
La réalisation de .. Branchement particuliers ;
La réalisation de l'analyse physico chimiques et bactériologique ;
Essai et mise en service du réseau ;
Mise en place d'une Association des Utilisateurs de l'Eau (AUE) reconnu par la Commune ;
Achat et fourniture d'une caisse à outils comprenant les clés ;
Élaboration d'un dossier technique du réseau avec plan de recollement et cartographie du réseau d'AEP nouvellement construit.

MINI AEP DE BATOTCHA

Installation du chantier et mobilisation, travaux préparatoires ;
Étude hydrogéologique, Plan Topographique (incluant le profil en long et les courbes de niveau) ;
Réalisation d'un puits moderne, équipé de buse de diamètre 1,20 m, avec dalle de fond y compris ;
Fourniture et pose d'une pompe immergée ;
La réalisation d'un réseau d'adduction de ml ;
Réalisation d'une ligne électrique MT/BT monophasée sur un .. ml ;
Fourniture et pose d'un transformateur MONO 25 Kva ;
Construction d'un réservoir semi-enterré de 20 m³ ;
La construction d'un réseau de distribution de ml ;
La construction d'un réseau de distribution de ;
La Construction de bornes fontaines à deux robinets avec compteur ;

La réalisation de Branchement particuliers ;
 La réalisation de l'analyse physico chimiques et bactériologique ;
 Essai et mise en service du réseau ;
 Mise en place d'une Association des Utilisateurs de l'Eau (AUE) reconnu par la Commune ;
 Achat et fourniture d'une caisse à outils comprenant les clés ;
 ;
 Élaboration d'un dossier technique du réseau avec plan de recollement et cartographie du réseau d'AEP nouvellement construit.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 97 300 000 FCFA (quatre-vingt-dix-sept millions trois cent mille francs CFA).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, se feront en un unique lot comme ci-après:

<i>N^{om} du Lot</i>	<i>Ouvrage</i>	<i>Localité</i>	<i>Arrondissement</i>	<i>Département</i>	<i>Région</i>
1	AEP GRAVITAIRE	BATOTCHA	PENKA MICHEL	MENOUA	OUEST
	AEP	BAWANG			

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés

par le Compte d'Affectation Spécial (CAS) 2018 du MINEE.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE Tel (237) 22 23 00 13, Fax (237) 22 22 61 77.

9. Acquisition du dossier

direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE, Tel (237) 22 23 00 13, Fax 237 22 22 61 77 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante quinze (75 000) FCFA payable au Trésor Public.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P. Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés du MINEE, au plus tard le 06 février 2019 à 14 heures, et devront porter la mention :

*«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000226/AONO/MINEE/CMPM/18
du 14 JANVIER 2019 POUR LA RÉALISATION DEUX MINI ADDUCTIONS EN
EAU POTABLE À BATOTCHA ET BAWANG, ARRONDISSEMENT DE PENKA-
MICHEL, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST, EN
PROCÉDURE D'URGENCE
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces

administratives une caution de soumission d'une valeur de un million cinq cent mille francs CFA (1 500 000 FCFA). (Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINEE le 06 Février 2019 à 15 heures, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance

d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a. critères éliminatoires:

- a) dossier administratif, technique ou financier incomplet;
- b) fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- c) note technique inférieure à 75% de oui ;
- d) non-conformité de la caution de soumission après le délai de 48 heures;
- e) Capacité financière inférieure à 20% du montant de la soumission ;
- f) Non-exécution d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années.

b. critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires sur patente pour les trois dernières années supérieur ou égal à 90 000 000 FCFA;
- b) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières à pouvoir préfinancer le chantier à hauteur de 20%;
- c) Références de l'entreprise;
- d) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- f) Proposition technique ;

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non).

Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie attribuera le Marché au

soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau, Sous-Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable du Ministère de l'Eau et de l'Énergie BP : 70 Yaoundé.

YAOUNDE le 14 Janvier 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

[Tous les appels d'offres](#)

**AVIS DE SOLLICITATION A
MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°
0002/ASMI/MINHDU/2019 DU 17
JANVIER 2019 POUR LA MISE EN
PLACE DU SYSTÈME DE GESTION**

DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES DE CONSTRUCTION (SGAC) ET DE GUICHET UNIQUE DANS LES COMMUNAUTÉS URBAINES D'EBOLOWA ET D'EDEA

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de Consultants devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint relatif à la mise en place du système de gestion des autorisations administratives de construction (SGAC) et de guichet unique pour les communautés urbaines d'Ebolowa et d'Edéa, au titre des exercices budgétaires 2019 et suivant, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques nationaux et/ou internationaux qui désirent participer à la pré-qualification pour les opérations sus-indiquées et dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques nationaux et/ou internationaux devant participer à l'appel d'offre restreint portant sur la mise en place du système de gestion des autorisations administratives de construction (SGAC) et de guichet unique pour les communautés urbaines d'Ebolowa et d'Edéa, au titre de l'exercice budgétaire 2019 et suivant.

NB : Le délai prévu pour l'exécution de ladite prestation est

de dix (10) mois.

Cette étude vise entre autre à aider les Communautés Urbaines d'Ébolawa et d'Édéa à introduire de nouvelles technologies et procédures pour rendre l'acquisition des actes administratifs d'urbanisme (permis de construire, permis d'implanter, permis de démolir, certificat d'urbanisme, certificat de conformité, autorisation de lotir) plus rapide, plus simple et plus facile, en automatisant et dématérialisant les procédures de traitement des demandes. Le projet vise à :

- Améliorer l'ensemble du processus (service à la clientèle, évaluation, gestion de la construction et autres autorisations qui sont délivrées par les bureaux municipaux) par la mise en place d'un logiciel de gestion des actes d'urbanisme dans chaque communauté urbaine;
- Elaborer un manuel d'utilisation du SGAC ;
- Renforcer les capacités des personnels des communautés urbaines à l'utilisation du logiciel ;
- Mettre en place un guichet unique de délivrance des autorisations administratives pour la construction.

Pour ce faire, il s'agira de :

1- Mettre en place du système électronique de gestion des autorisations de construction (SGAC) au sein de chacune des communautés urbaines :

- Analyser les procédures de gestion actuelle des autorisations liées à la construction dans chaque communauté urbaine ;
- Proposer une stratégie pour une organisation plus efficace des procédures, des normes et des formats pour la délivrance des autorisations de construction dans chaque communauté urbaine ;
- Adapter le système SGAC aux besoins de chacune des deux communautés urbaines.

2- Mettre en place un SIG intégré au SGAC dans chaque communauté urbaine concernée et faire une sensibilisation :

- Intégrer le SIG dans le SGAC de chaque Communauté Urbaine ;
- Renforcer les capacités des personnels des communautés urbaines et faire une sensibilisation du nouveau système.

3. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINH DU, Exercices 2019 et suivant.

4. Remise des offres

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale, porte 09T02), au plus tard le 05 FEVRIER 2019 à 12 heures avec la mention :

*AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0002/AS/MINH DU/2019 DU 17 JANVIER 2019 POUR LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE GESTION DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES DE CONSTRUCTION (SGAC) ET DE GUICHET UNIQUE DANS LES COMMUNAUTES URBAINES D'EBOLWA ET D'EDEA
AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2019 et suivants.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

5. Critères d'évaluation

Le présent ASMI est ouvert à toute personne morale remplissant les conditions suivantes :

1. Être un Bureau d'Études Techniques exerçant dans le domaine de l'informatique spécialisé dans le génie logiciel, ayant une bonne connaissance du secteur urbain au Cameroun ;
2. Justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
3. Justifier d'une expérience suffisante en Système

d'Information géographique (SIG) ;

4. Disposer du matériel et du personnel nécessaires ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter ;

– **Critères éliminatoires :**

– Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent ASMI ;

– Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

– Non justification de la réalisation d'une prestation similaire au cours des cinq dernières années ;

– Note d'évaluation du dossier technique inférieure à 70 points sur 100 ;

– Avoir deux (02) études et plus en cours au MINH DU.

– Critères essentiels d'évaluation du dossier technique

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels suivants :

□ Personnel : 55 points

□ Références : 30 points

□ Matériel : 05 points

□ Capacité financière : 10 points.

Seuls les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent seront retenus.

Pour être adjudicataire du marché, le soumissionnaire devra présenter une capacité de préfinancement d'un montant minimum de 100 millions FCFA

6. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9^e étage-porte 02 de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), ou à la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération, sise au 4^eme étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), Tél : 222 219 919.

YAOUNDE le 17 Janvier 2019
Le MINISTRE
KETCHA COURTES CELESTINE

Tous les appels d'offres